



## Mauvais syndicat et mauvaises conditions de travail

Par **nounoudutarn**, le **28/06/2012** à **08:15**

Bonjour,

je suis ds une entreprise ou tout est permis de la part des patrons et des chefs. Nous mettre des surlunettes en plastique (par dessus nos lunettes de vue), nous empêcher d'aller aux toilettes, d'aller boire un verre d'eau, de parler à notre camarade de travail, et de plus nous faire travailler ds des conditions de travail déplorable c'est à dire, avoir une machine à colle qui chauffe à 180 degrés juste sous les pieds et travailler ds un atelier ou il fait 50 degrés (je suis ds le sud de la France) et ou aucun mouvement humain existe pas de distribution d'eau (il y a une fontaine mais les canalisations passent sous le toit) etc..... Nous alertons le syndicat qui ne bouge absolument pas qui ne cesse de nous répondre que c'est déjà bien beau d'avoir du travail. à noter aussi que lorsqu'il y a un accident de travail, l'employé est harcelé jusque chez lui pour lui demander de se mettre en simple arrêt maladie ce que beaucoup accepte de peur de perdre leur emploi Ceci est-il normal? et que faire?

Par **pat76**, le **28/06/2012** à **19:37**

Bonjour

Il y a une administration qui s'appelle l'Inspection du travail, qu'attendez-vous pour la prévenir, qu'il y est un décès parmi les salariés de l'entreprise?

Le droit de grève, cela existe aussi...

Par **nounoudutarn**, le **29/06/2012** à **18:08**

oui le droit de grève existe mais voilà tout le monde a peur de perdre son emploi donc personne ne bouge et répond amen je suis un des seuls a me défendre quant à l inspection du travail elle se fait acheter par cette boite dirigée par saint gobain

Par **pat76**, le **29/06/2012** à **18:19**

Bonjour

Il faudrait peut être alerter les médias sur vos conditions de travail.

Par **nounoudutarn**, le **29/06/2012** à **22:36**

cela aussi a été fait ils se sont déplacer (FR3 toulouse)lors d une g réve et ont été gentillement mis a la porte de notre usine??????????????????